

Charte de fonctionnement

Objectifs - Enjeux

Les finalités de l'Observatoire territorial autour de Nantes-Atlantique sont les suivantes :

- Donner des éléments de réponse aux attentes des particuliers, des collectivités, des associations et des acteurs économiques et d'approfondir les questions ;
- Objectiver les ressentis quant aux impacts potentiels liés au réaménagement de l'infrastructure aéroportuaire ;
- Contribuer aux réflexions prospectives des acteurs du territoire (dont l'État) et à l'évaluation des actions publiques mises en œuvre autour de l'aéroport au regard d'un aménagement durable des territoires.

Deux enjeux majeurs sont associés à son existence. Il s'agit de retrouver la confiance du public et favoriser l'échange d'information et le dialogue entre les partenaires.

Le contenu

Les indicateurs retenus par les partenaires relèvent de cinq thématiques :

- Activité de l'aéroport ;
- Nuisances sonores locales et santé ;
- Qualité de l'air et santé ;
- Milieux naturels et climat ;
- Socio-économie (dynamiques résidentielles, marché immobilier, déplacements, emploi).

Chaque thématique fait l'objet de questionnements sur lesquels se sont accordés les partenaires.

Tous les questionnements ne se prêtent pas à un suivi via un indicateur quantitatif ou qualitatif. C'est particulièrement le cas de l'impact des nuisances aériennes sur la santé, préoccupation majeure des habitants vis-à-vis de l'aéroport. Si les évolutions des niveaux de bruit ou de qualité de l'air peuvent être présentées à l'aide d'indicateurs, en revanche, pour aborder les effets du bruit ou de la qualité de l'air sur la santé, l'Observatoire s'appuie sur des études locales de portée nationale.

Les informations diffusées à tous par l'Observatoire sont un ensemble d'informations factuelles, fiables et objectives et ne donnant pas lieu à une appréciation qualitative des évolutions constatées.

L'Observatoire ne contient pas de production commune d'analyse des évolutions : toute production de ce type reste libre à chacun (partenaires comme grand public).

La gouvernance

L'Observatoire s'inscrit dans le cadre du dialogue constitué entre représentants de l'État, collectivités locales, associations et autres acteurs publics et socio-économiques.

On peut distinguer parmi les partenaires de l'Observatoire :

- Les services de l'État assurant le pilotage de la démarche,

Préfecture de Loire-Atlantique, Direction départementale des territoires et de la mer de Loire-Atlantique, Direction générale de l'aviation civile ;

- Les autres partenaires

Air Pays de la Loire – Agence régionale de santé des Pays de la Loire – Agence d'urbanisme de la région nantaise – Cerema – Nantes Atlantique Aéroport - Nantes Métropole – Région des Pays de la Loire – Ville de Bouguenais – Ville de Rezé – Ville de Saint-Aignan de Grand-Lieu.

Deux instances sont créées :

Un Comité de pilotage, composé d'élus et de techniciens représentants des services et collectivités partenaires. Il discute, sous le pilotage de l'État, des travaux réalisés et des évolutions souhaitables de l'Observatoire en matière de : vérification de l'actualisation des informations, production de bilans, nouveaux indicateurs à suivre, études à lancer, propositions d'accueil de nouveaux membres (en s'appuyant notamment sur la composition de la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport Nantes-Atlantique, cf. la composition de la CCE sur le site internet de la préfecture).

Le Comité de pilotage est associé en cas de besoin à la révision de la présente Charte.

Un Comité technique, groupe de travail mis en place dès le début de la phase de préfiguration en mars 2019, réunit les services de l'État et autres partenaires. C'est un lieu de partage entre techniciens de propositions d'améliorations de l'observation pour mieux répondre aux attentes.

Afin de préparer les échanges en Comité technique, en cas de besoins, des groupes de travail spécifiques dédiés à certaines thématiques sont organisés, sous pilotage de l'État.

La diffusion des informations

Les informations sont publiées sur le site internet www.otana.fr dédié à l'Observatoire.

En transmettant des informations pour alimenter le site internet en contenus, les partenaires dits « contributeurs » donnent leur accord à la possibilité de réutilisation des données sources ou indicateurs pré-traités par tout internaute. Le site otana.fr précise néanmoins dans ses mentions légales les limites à cet exercice :

« Les informations mises en ligne sur le site www.otana.fr sont publiques et ne sont couvertes par aucun droit d'auteur (art.L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle) ; elles peuvent être reproduites librement, sous trois conditions : le respect de l'intégrité de l'information reproduite ; la citation de la source ; la mention selon laquelle les droits de reproduction sont réservés et strictement limités. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est interdite. »

Les contributions

Les partenaires contributeurs sont les suivants : Air Pays de la Loire, ARS, AURAN, DDTM, DGAC, Nantes Atlantique Aéroport, Nantes Métropole.

L'État, pilote de l'Observatoire, est responsable de la mise à jour des informations.

Les contributions sont attendues au moins une fois par an. Deux campagnes d'actualisation seront menées chaque année, entre septembre et octobre, et, entre mars et avril. Un tableau de suivi (CF annexe 1) diffusé par la DDTM précise le contributeur et la périodicité de mise à jour des informations (données, indicateurs, textes) attendues selon les différentes thématiques et questionnements.

Chacun des partenaires reste responsable de ses contributions. Les contributeurs s'engagent à communiquer à la DDTM les informations dont ils disposent sous un délai maximum de trois semaines.

Un format numérique des contributions est attendu (formats texte, image, tableur, SIG...).

Et, dans la mesure du possible, les contributeurs s'engagent à publier en open data, les données mobilisées pour alimenter les indicateurs, et / ou à rendre accessibles via un lien internet les traitements qu'ils communiquent à l'Observatoire (indicateurs, graphiques, cartographies, documents d'études...).

Les informations sont transmises par messagerie électronique aux référents de l'équipe Projet à la DDTM de Loire-Atlantique et au Cerema.

Le stockage des informations

Il n'y a pas d'entrepôt de données (ou d'indicateurs) sur le serveur d'hébergement du site internet otana.fr.

Les informations enregistrées sur le site sont de trois types : texte simple ; image ; lien internet vers d'autres sites ou des plate-formes entrepôts de données SIG.

Un archivage des versements des contributeurs est conservé à la DDTM.

Les moyens de fonctionnement de l'Observatoire

Tous les partenaires s'engagent à mettre à disposition les moyens humains nécessaires aux temps de préparation et de participation aux réunions d'échanges.

Au sein de chaque structure, une personne référente est désignée pour représenter son service dans les réunions et correspondre avec l'équipe Projet.

Les partenaires contributeurs s'engagent de plus à mettre à disposition les moyens humains et matériels nécessaires à la production des informations qu'ils transmettent à l'Observatoire.

Le suivi, la pérennisation

Les Comités de l'Observatoire se réunissent sous le pilotage de l'État, représenté par la Préfecture et la DDTM, suivant une périodicité régulière et à minima une fois par an.

L'État assure l'animation de l'Observatoire. Il s'est adjoint l'assistance technique du Cerema, notamment pour la gestion du site internet de l'Observatoire, dans le cadre d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage conventionnée jusqu'à fin 2023.

Durée d'engagement

L'engagement des signataires de la présente Charte vaut pour une durée de cinq années, avec reconduction tacite.



Logo of the Commune of Bouguenais (Loire-Atlantique) featuring a coat of arms with a ship and a figure, surrounded by the text "VILLE DE BOUGUENAIS" and "Loire-Atlantique".

Ville de Bouguenais



Ville de Rezé



**Ville de Saint-Aignan
de Grand-Lieu**



Ville de Nantes



Nantes Métropole

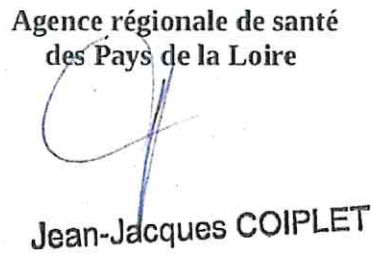


Région des Pays-de-la-Loire



Laurent Fassin.
**Agence d'urbanisme de la
région nantaise**

Agence régionale de santé
des Pays de la Loire



Jean-Jacques COIPLLET



Air Pays de la Loire

Direction départementale des
territoires et de la mer de
Loire-Atlantique
Le directeur départemental des territoires
et de la mer



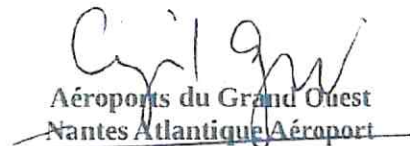
Thierry LATAPIE-BAYROO

Le Directeur du Transport Aérien



Marc BOREL

**Direction générale de
l'aviation civile**



**Aéroports du Grand Ouest
Nantes Atlantique Aéroport**

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général



Pascal OTHÉGUY

Annexe 1

Thèmes / questionnements / indicateurs		Contributeurs	Fréquence d'actualisation
ACTIVITÉ DE L'AÉROPORT			
Quels sont l'état et l'évolution du trafic aérien de l'aéroport ?			
Évolutions annuelles du trafic aérien			
111	Nombre de mouvements par an	Nantes Atlantique Aéroport	1/an
111a	Détail mouvements commerciaux		
111b	Détail mouvements aviation générale		
112	Nombre de passagers par an		
113	Emport moyen par année		
Évolutions mensuelles du trafic aérien			
121	Nombre de mouvements par mois	Nantes Atlantique Aéroport	2/an
122	Nombre de passagers par mois		
123	Emport moyen		
Le fret aérien			
141	Évolutions annuelles du fret aérien (cargo)	Nantes Atlantique Aéroport	1/an
Le trafic pour une journée caractéristique			
130	Définitions journées caractéristiques	DGAC	1/an
131	Nbre de mouvements (commerciaux, aviation g ^{ale})	Nantes Atlantique Aéroport	
132	Nombre de passagers (arrivées / départs)		
133	Emport moyen		
134	Taux de remplissage moyen		
Comment l'aéroport est-il connecté aux grandes métropoles (France, Europe, Monde) ?			
151	Nombre de destinations régulièrement desservies (1 aller-retour au minimum ; moins de 3, 3 à 5, > 5 vols / semaine) a) carte des destinations ; b) dénombremments	Nantes Atlantique Aéroport	1/an
Qui sont les usagers de l'aéroport ?			
161	Part de passagers réalisant un aller-retour depuis Nantes / ceux arrivant à Nantes en provenance d'une autre région	DGAC	1/an
162	Motifs de déplacement (loisirs / professionnels)		selon enquête
Quelle est la répartition des compagnies présentes selon leur modèle économique ?			
171	Répartition du trafic selon le type de vols	Nantes Atlantique Aéroport	1/an
172	Nombre de compagnies régulières présentes dont celles ayant une base à l'aéroport		
NUISANCES SONORES LOCALES ET SANTÉ			
Quels sont les secteurs géographiques et les populations exposés au bruit ?			
Les cartes stratégiques de bruit			
201	Texte et cartes courbes bruit	DGAC	irrégulière
Quel est l'état d'avancement de l'insonorisation des logements et des établissements situés dans le territoire couvert par le Plan de gêne sonore (PGS) ?			
210	Le PGS	Préfecture	irrégulière

221	Insonorisation des logements éligibles	Nantes Atlantique Aéroport	1/an
222	Insonorisation des établissements éligibles		
Quel est l'avancement du droit de délaissement et de l'aide à la revente des logements ?			
231	Estimation du nombre de logements éligibles	Préfecture	1/an
232	Nombre de riverains ayant mobilisés les dispositifs		
Comment évolue le bruit mesuré autour de l'aéroport ?			
241	Le résultat des mesures sur les stations permanentes	Nantes Atlantique Aéroport	1/an
242	Le résultat des mesures avec la station mobile		1/an si campagne
Comment évoluent les trajectoires et le nombre de survols des populations ?			
250	Répartition des mouvements par trajectoire ; % par années	DGAC	1/an
251	Répartition des mouvements par trajectoire pour 2 journées caractéristiques ; cartographie « chevelus »		
Quelle est la répartition horaire des vols, en particulier la nuit (lien avec couvre-feu) ?			
261	Répartition horaire des vols sur une journée caractéristique	Nantes Atlantique Aéroport	2/an à chaque fin de saison aéronautique
262	Évolution du nombre de vols de nuit hiver/été ; 22-0h, 0-6h (proposition nouvel indicateur)		2/an à chaque fin de saison aéronautique
Comment faire le lien entre les mesures de bruit et les effets sur la santé ?			
Pas d'indicateur ; actualisation du texte		DGAC ; ARS	irrégulière
QUALITÉ DE L'AIR ET SANTÉ			
Quelles sont les émissions polluantes liées à l'activité aéroportuaire ?			
311	Émissions de polluants émis sur le cycle LTO	DGAC	1/an
Quelles sont les évolutions de la qualité de l'air au sein de la plate-forme et autour ?			
321	Les résultats des suivis	DGAC / AirPL	1/an si campagne(s)
Quelle est l'influence de l'aéroport sur la qualité de l'air ?			
322	Comparaison des concentrations moyennes à l'intérieur de la plate-forme, à proximité de l'aéroport et en centre ville de Nantes	DGAC / AirPL	1/an si campagne(s)
Comment améliorer la connaissance sur les émissions de particules ultra-fines (PUF) et leur présence dans l'air autour de l'aéroport ?			
Pas d'indicateur ; actualisation du texte		DGAC / AirPL	1/an
Comment faire le lien entre la qualité de l'air et les effets sur la santé ?			
Pas d'indicateur ; actualisation du texte		ARS	1/an
MILIEUX NATURELS ET CLIMAT			
Quel est l'impact de la plate-forme sur la qualité de l'eau ?			
41x	Indicateurs à définir en V2	?	?
Comment évolue l'avifaune à proximité de l'aéroport ?			
Dires experts ? V2 ?		?	?
Quelle est la nature des dépôts observés autour de l'aéroport et lien éventuel avec la circulation aérienne ?			
Pas d'indicateur ; actualisation du texte		DGAC / AirPL	1/an
Quelles sont les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités aéroportuaires ?			

MILIEUX NATURELS ET CLIMAT			
Les émissions du transport aérien			
441a	Évolution des émissions de CO2 associées au trafic aérien	DGAC	1/an
441b	Évolution des émissions de CO2 par cycle	DGAC	1/an
Les émissions imputables au fonctionnement de la plate-forme aéroportuaire			
Pas d'indicateur ; actualisation du texte		DGAC	1/an
SOCIO-ÉCONOMIE			
Évolutions socio-démographiques : quels parcours résidentiels autour de l'aéroport ?			
511	Évolutions de population par communes et secteurs de communes entre 2007 et 2016	Cerema / DDTM, Nantes Métropole, Auran	irrégulière
51x	Typologie ménages, revenus - à définir en V2	?	?
512	Nombre de ménages emménagés depuis moins de 2 ans dans l'ensemble des ménages en 2016	Cerema / DDTM, Nantes Métropole, Auran	irrégulière
513	Nombre de ménages emménagés depuis plus de 10 ans dans l'ensemble des ménages en 2016	Cerema / DDTM, Nantes Métropole, Auran	irrégulière
Quelle est l'évolution du marché des logements à proximité de l'aéroport ?			
521	Nombre de ventes de maisons (hors VEFA)	DDTM	1/an
522	Prix moyens / m ² des ventes de maisons (hors VEFA)	DDTM	1/an
Combien d'emplois directs et indirects sont liés à la plate-forme et à la zone d'activité ?			
531	Sites d'activités et emplois autour de l'aéroport emplois agricoles et artisanat diffus	Nantes Métropole, Auran	1/an
Quels sont les impacts économiques directs, indirects et induits ?			
541	Étude à lancer ?	?	irrégulière
Comment évolue la zone de chalandise de l'aéroport ?			
551	Évolution de l'aire de chalandise	DGAC, Nantes Métropole	irrégulière
Comment évolue la part modale de desserte en TC de l'aéroport ?			
560	Les différents usagers de l'aéroport	Nantes Métropole	irrégulière
561	L'offre en TC de l'aéroport		1/an
562	Les modes d'accès à l'aéroport, la part modale des TC (voyageurs ; salariés de la zone aéroportuaire) Lien vers enquêtes mobilité ?		irrégulière
Quelle est l'évolution de l'offre en stationnement ?			
571	l'offre de stationnement Exploitant Aéroport	A définir	1/an
572	l'offre de stationnement hors Exploitant Aéroport	Nantes Atlantique Aéroport	1/an